



CONJONCTURE | CENTRE- VAL DE LOIRE

FÉVRIER 2026 N°1

BILAN DE LA PRODUCTION FOURRAGERE EN 2025

Un bilan fourrager contrasté, impacté par le déficit hydrique

Après une bonne année 2024, les conditions climatiques globalement chaudes et sèches de 2025 pénalisent la pousse des prairies du Centre-Val de Loire : - 36 % par rapport à 2024. Après un mois de janvier particulièrement pluvieux, le printemps 2025 devient rapidement plus sec. Les températures, souvent supérieures aux normales saisonnières, favorisent un redémarrage précoce de la végétation dès mars. Toutefois, le déficit marqué de précipitations d'avril à juin limite la pousse de l'herbe, en particulier sur les prairies aux sols peu profonds. Les orages ponctuels de juin permettent localement un léger reverdissement, sans compenser le déficit hydrique. Les conditions sèches et chaudes facilitent l'accès aux parcelles et les chantiers de récolte, mais les volumes restent hétérogènes selon les secteurs. En été et en début d'automne, la pluviométrie demeure contrastée et globalement déficitaire, pénalisant la repousse des prairies et la durée de la saison de pâturage.

En 2025, le rendement des prairies du Centre-Val de Loire est inférieur de 13 % au rendement de référence. Tous les départements sont en déficit fourrager, l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Cher étant les départements les moins favorisés avec un rendement inférieur de 14 % au rendement annuel de référence. Quant aux prairies de l'Indre-et-Loire, leur rendement est inférieur de 10 % au rendement annuel de référence, suivies par celles du Loir-et-Cher (- 9 %) puis celles du Loiret (- 7 %).

La végétation redémarre précocement

En Centre-Val de Loire, le début de l'année 2025 est marqué par un mois de janvier exceptionnellement pluvieux, avec des précipitations largement supérieures aux normales saisonnières (+ 46,7 mm en moyenne). Les températures restent toutefois conformes aux normales, malgré plusieurs épisodes de gel, dont un pic marqué à la mi-janvier. L'ensoleillement déficitaire, conjugué à l'excès d'eau, limite la portance des sols. Les stocks de fourrage, constitués à l'issue de la campagne précédente, permettent

Estimation de la production fourragère dans le Centre-Val de Loire en 2025

	Superficie (1 000 hectares)	Rendement (t/ha)	Rapport au rendement annuel de référence (%)	Production (1 000 tonnes)
Cher	136,7	5,3	- 14,0	724,6
dont STH productive	110,1	5,1		556,0
Eure-et-Loir	24,2	6,5	- 14,4	158,5
dont STH productive	17,1	6,3		107,5
Indre	178,9	5,5	- 14,1	990,9
dont STH productive	135,7	5,3		720,5
Indre-et-Loire	68,0	5,9	- 10,4	398,5
dont STH productive	48,2	5,4		259,6
Loir-et-Cher	39,7	5,8	- 9,1	229,9
dont STH productive	30,1	5,5		164,9
Loiret	42,0	5,6	- 7,3	233,5
dont STH productive	29,6	5,4		159,9
Centre-Val de Loire	489,5	5,6	- 12,6	2 735,9
dont STH productive	370,8	5,3		1 968,3
France entière	12 601,8	5,3	- 7,3	66 462,0
dont STH productive	8 387,3	5,5		46 524,5

Source : SSP - SRISE Centre-Val de Loire

de couvrir les besoins hivernaux. En février, les précipitations retrouvent des niveaux proches des normales, mais restent très hétérogènes selon les territoires, alternant périodes humides et séquences plus sèches. Les températures sont légèrement supérieures aux normales, favorisant une reprise progressive de la végétation, sans toutefois permettre une valorisation précoce des prairies. Les conditions de portance demeurent localement limitantes. En mars, la pluviométrie devient légèrement déficitaire et les températures, un peu plus douces que la normale (+ 0,6 °C), associées à un ensoleillement excédentaire, favorisent une reprise plus franche de la croissance des prairies. Les sols commencent à ressuyer, permettant un accès progressif des troupeaux aux parcelles les plus filtrantes. La végétation redémarre dans de bonnes conditions, avec une montée en biomasse relativement précoce.

Un printemps chaud et sec

Le mois d'avril se caractérise par un temps chaud et sec. Les précipitations sont inférieures aux normales (- 9,9 mm), tandis que les températures dépassent largement les moyennes saisonnières (+ 1,9 °C), avec un épisode de chaleur en fin de mois. Ces conditions favorisent une accélération de la croissance de l'herbe, mais la baisse progressive de l'humidité des sols commence à se faire sentir, notamment sur les prairies aux sols peu profonds. En mai, la situation de déficit hydrique s'accentue fortement. Les précipitations sont très inférieures aux normales (- 37,4 mm), en particulier dans le sud de la région, tandis que les températures restent supérieures aux références de saison. L'ensoleillement excédentaire accentue l'évapotranspiration. La pousse de l'herbe ralentit progressivement, et certaines prairies montrent déjà des signes de stress hydrique. La

valorisation de l'herbe devient plus hétérogène selon les secteurs et les types de sols. En juin, les conditions deviennent particulièrement chaudes et sèches. Les précipitations sont très déficitaires (- 28,7 mm) et les températures atteignent des niveaux exceptionnellement élevés (+ 3,4 °C), avec de nombreux jours de forte et de très forte chaleur. Les conditions anticycloniques durables limitent fortement la croissance des prairies, en particulier sur les sols peu profonds. Les épisodes orageux ponctuels, parfois violents, apportent localement de la grêle et des rafales de vent, sans toutefois compenser le déficit hydrique accumulé.

Une période estivale contrastée

Le mois de juillet présente un caractère contrasté, avec des précipitations supérieures aux normales en moyenne (+ 18,8 mm), mais très hétérogènes à l'échelle régionale. Le nord de la région bénéficie de cumuls excédentaires, tandis que le sud reste déficitaire. Les températures demeurent au-dessus des normales, avec plusieurs journées de forte chaleur, notamment en début de mois. Les orages localement violents entraînent des dégâts ponctuels. La croissance des prairies peut reprendre temporairement dans les secteurs les mieux arrosés, tandis qu'elle reste limitée ailleurs. En août, la pluviométrie reste globalement déficitaire (- 1,6 mm), bien que certains secteurs, notamment autour de Chartres, connaissent des épisodes pluvieux très marqués. Les températures sont supérieures aux normales (+ 1°C), avec un nouvel épisode caniculaire à la mi-mois. La croissance de l'herbe ralentit de nouveau, et l'affouragement au champ est mis en œuvre dans certaines exploitations. Les prairies les plus fragilisées par la sécheresse estivale présentent une reprise hétérogène. En septembre, les

précipitations sont supérieures aux normales (+ 6,1 mm), sans toutefois permettre une recharge complète des réserves hydriques des sols. Les températures sont proches, voire légèrement inférieures, aux normales de saison, et l'ensoleillement déficitaire limite la dynamique de repousse. La reprise automnale des prairies reste modérée et très variable selon les secteurs.

Un début d'automne plus sec

En octobre, les précipitations demeurent inférieures aux normales saisonnières, malgré le retour d'un temps plus perturbé en seconde partie de mois (- 7,5 mm). Les températures sont conformes aux normales et aucune gelée n'est observée. Les conditions restent globalement favorables à l'accès aux parcelles, mais la croissance de l'herbe demeure limitée par le déficit hydrique accumulé depuis le printemps. La production botanique disponible (fauchages + ensilages + enrubannages + pâturages + non récoltée) est légèrement inférieure à une année normale. Les stocks de fourrages sont satisfaisants, tant en quantité qu'en qualité, et viennent parfois compléter les reliquats de 2024.

Un léger déficit fourrager à l'échelle nationale, avec de fortes disparités régionales

Au niveau national, le rendement annuel des prairies en 2025 est inférieur de 7 % à celui de la période de référence. Les situations sont très différentes selon les régions, la moitié ouest semblant plus fortement impactée par le déficit fourrager que la moitié est. Les Hauts-de-France sont la région la moins favorisée, avec une production fourragère inférieure de 32 % à son rendement annuel de référence, suivis par l'Île-de-France (- 24 %), les Pays de la Loire (- 22 %) et la Normandie (- 21 %). La Corse et la région Auvergne-Rhône-

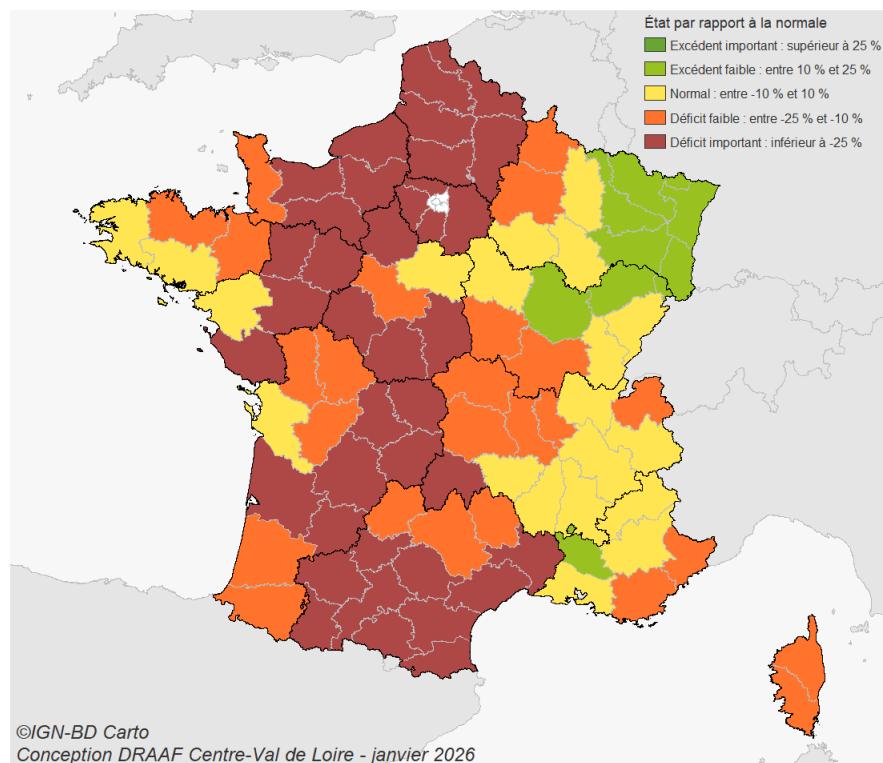
Alpes sont les seules à avoir une production fourragère supérieure à leurs rendements annuels de référence (respectivement + 4 % et + 3 %).

Les surfaces de prairies évoluent peu en Centre-Val de Loire

Au niveau régional, l'Indre est le département ayant la plus grande surface de prairies avec plus de 178 900 hectares, ce qui représente 37 % des prairies régionales. L'Indre possède également le plus de surfaces toujours en herbe (STH) productives, soit 135 700 hectares, ce qui représente 37 % des STH productives de la région. Globalement, les surfaces de prairies progressent de 1 % entre 2024 et 2025.

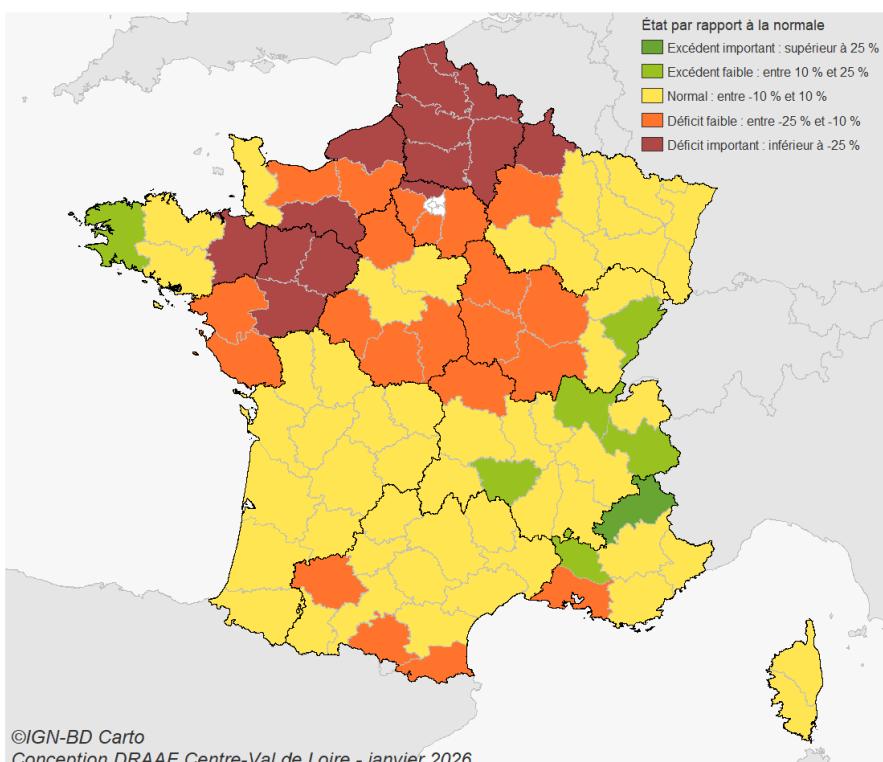
Rapports aux rendements de référence fourrager, en été-automne 2025

L'écart national au rendement de référence est de - 18 % (déficit faible)



Rapports aux rendements de référence fourrager, en 2025

L'écart national au rendement de référence est de - 7,3 % (normal)



DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS

- La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, des prairies temporaires et des prairies permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont cultivées pour une durée de trois ans maximum. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères ; elles sont destinées à être fauchées, ensilées ou pâturées. Semées ou d'origine naturelle, les prairies permanentes appelées aussi surfaces toujours en herbe (STH) productives ont une productivité estimée supérieure à 1 500 unités fourragères par hectare. Leur durée est en principe illimitée. Une fois le délai de 3 ans passé pour les prairies artificielles et de 6 ans pour les prairies temporaires, celles-ci prennent la dénomination de prairies permanentes.

MÉTHODOLOGIE

- Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.
- Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné - permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni des inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitables en totalité.
- Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.
- Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.
- Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Centre-Val de Loire, à partir de résultats d'enquêtes et de dires d'experts.
- Les rendements de référence des prairies ont été révisés en 2020.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan Buisson
Rédactrice : Anaïs POU MOT,
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2551-7651
© Agreste 2026